

Résumé du Forum de la Stratégie québécoise de Santé et Bien-être des animaux

La Filière a l'immense honneur de siéger sur la Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux (SQSBEA) dirigé par le MAPAQ. La Filière agit à titre de porte-parole du secteur des équins dans ce comité. J'ai donc eu le plaisir de participer les 20 et 21 octobre derniers au forum tenu par la Stratégie.

Les quatre principaux objectifs de la Stratégie sont : 1- Mieux comprendre l'importance de la santé et du bien-être des animaux; 2- Optimiser la prise de décision à la suite de la détection des maladies; 3- Améliorer la santé et le bien-être du cheptel par la prévention et la gestion des maladies; 4- Adopter des modes d'élevage qui améliorent de façon durable la santé et le bien-être des animaux. Treize comités sectoriels ont été créés, tels que les secteurs bovins, porcins, grands gibiers, petits animaux (chiens et chats), apiculture (abeilles), petits ruminants, aviaires, équins, lapins... Vous pouvez consulter les détails de la SQSBEA à cette adresse internet : <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/santeanimale/securitebienetre/Pages/securitebienetre.aspx>. Un groupe de pilotage constitué de 16 personnes influentes en santé et en agriculture était également présent pour écouter les préoccupations de chaque secteur et interagir avec eux.

La synthèse des discussions entre les membres du secteur équin que j'ai rapporté aux autres secteurs contenait dix-neuf questions portant sur plusieurs sujets. J'ai discuté, entre autres, du fait que le Conseil national de soins aux animaux de ferme (NFACC) travaille actuellement à mettre à jour le Code de pratique des équins et qu'il sera important de le diffuser largement lors de sa parution. La première version datant de 1998 (disponible à cette adresse : <http://www.nfacc.ca/codes-de-pratiques/equides>) est malheureusement peu connue et, par conséquent, les propriétaires s'y réfèrent peu. J'ai aussi mentionné que des études portant sur les coûts-bénéfices reliés à la prévention des maladies sont inexistantes chez les chevaux.

Au sujet de la détection et du traitement des maladies, plusieurs problèmes ont été soulevés : propriétaires (donc chevaux) non répertoriés, absence de traçabilité et absence de base de données sur les médicaments utilisés. Il a été question aussi de biosécurité (mesures de sécurité qui préviennent la propagation des maladies telles que lavage, désinfection, etc.), zoonose (maladie animale qui peut être transmise à l'humain), de bactéries résistantes aux antibiotiques et de maladies émergentes (grâce entre autres au vecteur moustique). Le problème d'accessibilité au vétérinaire en région éloignée a été discuté vivement.

Évidemment la question de la santé publique a été examinée attentivement, les autres porte-paroles parlant que (ou presque) de produits pour la consommation humaine et du public comme des « consommateurs ». J'ai donc parlé également de la salubrité de la viande chevaline et de l'importance de s'assurer du bien-être des chevaux transportés vers les abattoirs. J'ai aussi rappelé à tous que la réalité au Québec est que chaque cheval de loisir ou de sport a un potentiel plus ou moins élevé de finir sa carrière en tant que produit de consommation humaine. J'espère avoir réussi à convaincre les autres secteurs qu'il est donc doublement important de veiller à la santé du cheptel équin au Québec.

Isabelle Breton, Agente de développement